

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01649

Numéro SIREN : 844 260 687

Nom ou dénomination : 2c&s

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001818

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE SAINT-ETIENNE**

A2019/001818

Dénomination : 2c&s
Adresse : 3, allée Pique Bise 42600 MONTBRISON
N° de gestion : 2018B01649
N° d'identification : 844260687
N° de dépôt : A2019/001818
Date du dépôt : 04/03/2019
Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 27/02/2019 DASU

690114



690114

2C&S

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 3, ALLEE PIQUE BISE

42600 MONTBRISON

844 260 687 RCS SAINT ETIENNE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 27 février 2019 | 03:10 PST**

Monsieur Patrick SAUTEREAU, demeurant à MONTBRISON (42600), 3 Allée Pique Bise,

Associé unique et Président de la société 2C&S,

APRES AVOIR RAPPELE :

- Que Monsieur Patrick SAUTEREAU, en sa qualité de Président, souhaite être assisté dans le cadre de son mandat de direction par une Directrice Générale et propose que soit désignée à cette fonction, pour une durée indéterminée, son épouse, Madame Anne RASCLE.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de nommer, en qualité de Directrice Générale, pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

- **Madame Anne RASCLE**, née le 22 novembre 1969 à SAINT-ETIENNE, demeurant à MONTBRISON (42600), 3 Allée Pique Bise.

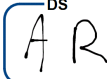
Conformément aux dispositions des statuts, Madame Anne RASCLE aura mandat d'assister le Président dans la mission qui lui incombe.

A ce titre, elle disposera des mêmes pouvoirs que le Président, conformément aux articles 16 et 17 des statuts sociaux et représentera la Société à l'égard des tiers.

Elle est investie, dans les limites légales et statutaires, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Madame Anne RASCLE, intervenant aux présentes, déclare accepter les fonctions de Directrice Générale qui viennent de lui être confiées et confirme n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

 DS

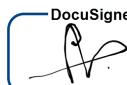
 DS

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

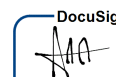
De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Patrick SAUTEREAU

DocuSigned by:

DEB243A192ED42D...

Anne RASCLE*

. JBon pour
acceptation des
fonctions de Directric

DocuSigned by:

802BFC60219D428...

**Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »*